

## **Compte-Rendu de la Réunion Commission Padel du 25 avril 2025**

Présents : Philippe MORIN, Stéphanie DI LUCCIO, Stéphanie OLLIVAUD

Présents invités : Véronique MORIN (CED)

Absent excusé : Lionel TRILLES

### **1. CHAMPIONNAT PAR EQUIPES (3 week-ends d'avril 2025) :**

Au niveau sportif, le bilan est globalement très positif, avec une bonne ambiance (une seule rencontre avec problème).

Lors de la remise des prix, des demandes ont été faites pour annoncer les places 1, 2 et 3

Au niveau financier, le bilan est une perte entre 600 000 et 700 000 F (recettes perdues car non-location de terrains pendant les matchs d'équipes, achat de balles, achat de trophées, pot de la remise des prix, pas de frais de JAP).

Cette perte est prise en charge intégralement par la Ligue cette année. A noter que les clubs ont été sollicités au préalable pour accueillir des rencontres, mais n'ont pas répondu positivement.

Questionnement pour l'année prochaine s'il s'agit d'interclubs : selon accord général, des dates seront bloquées dans le calendrier pour des matchs d'équipes ou interclubs.

Un mail sera envoyé aux clubs qui ont des terrains au mois de mai/juin pour leur demander s'ils sont d'accord pour mettre à disposition les terrains pour les rencontres interclubs. En cas de refus, une décision sera prise sur l'organisation ou non de cette compétition.

### **2. HOMOLOGATIONS**

Comme chaque année, un mail sera envoyé à tous les clubs début mai, pour réponse mi-juin pour leur demander de placer leurs tournois (tennis, padel, bach, pickle ?)

A faire rapidement : **définir les règles d'homologations de tournoi**

Début juillet, une réunion d'harmonisation aura lieu pour parler homologation de tournois et matchs d'équipes/interclubs. Chaque club ayant des terrains de padel sera vivement attendu.

A noter que des règles sont imposées par la Commission Fédérale de Padel concernant le nombre de tournois de padel autorisés par rapport au nombre de licenciés par piste, selon la règle suivante :

*Le nombre d'homologations possibles par club pour l'année N (homologations hommes et/ou mixtes, seniors, 45+ et 55+) est déterminé par le calcul du ratio au 31 août de l'année N-1 (licences totales N-1 / pistes N-1), qui se base sur la table de paramétrage suivante :*

**LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS**

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : [ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr](mailto:ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr) – <http://ligue.fft.fr/nouvelle-caledonie/>

Ratio "Nombre de Licences / Piste" (au 31 août 2024)	Nombres d'Homologations possibles sur une année sportive (P 25 à P 2000 inclus)	
	Homologations avec épreuves <u>MESSIEURS et/ou MIXTES</u> (seniors, 45+ ou 55+)	Homologations avec épreuves <u>DAMES</u> <u>ou JEUNES UNIQUEMENT</u>
≥ 40 Licences / Piste	<i>Illimité</i>	<i>Illimité</i>
30 à 39 Licences / Piste	35	
20 à 29 Licences / Piste	25	
10 à 19 Licences / Piste	15	
5 à 9	5	
< 5	0	

Il est envisagé d'ajouter des contraintes un nombre de tournoi jeunes et débutant afin de conditionner le nombre de tournoi Hommes en niveau P250 et plus.

### **3. CHAMPIONNAT TERRITORIAL**

A ce jour : 48 équipes inscrites chez les hommes et 16 chez les femmes.

Date limite des inscriptions : 22 mai 2025

Prochaine réunion : samedi 24 mai à 8h

Véronique MORIN  
Secrétaire de séance

Philippe MORIN  
Président de la Commission